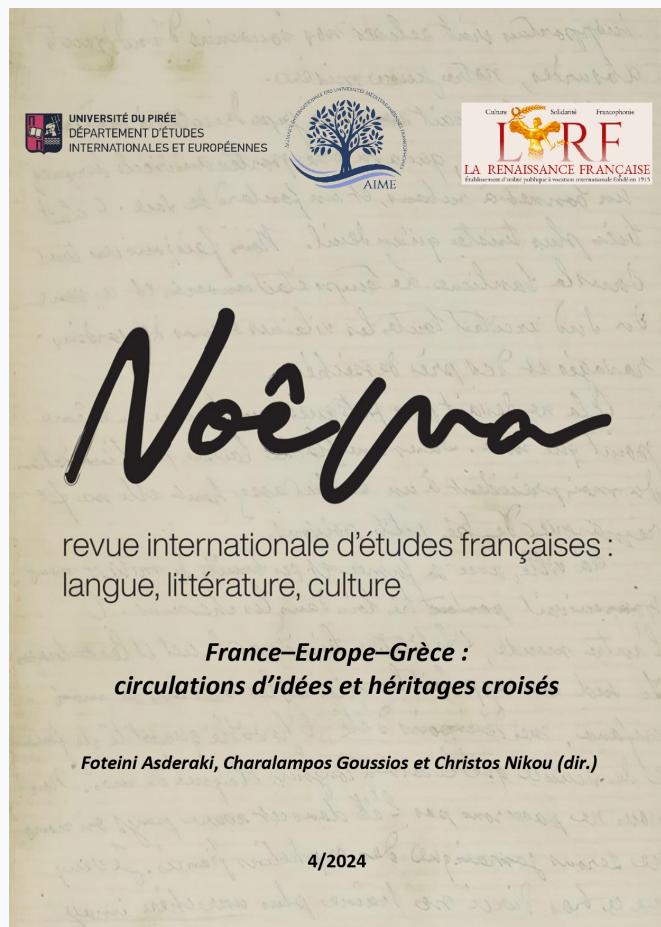


Noêma

Vol 1, No 4 (2024)

France–Europe–Grèce : circulations d'idées et héritages croisés



French International Relations Thought and Greek Academics: Influences and Interactions

Eirini Cheila

doi: [10.12681/noema.43865](https://doi.org/10.12681/noema.43865)

Copyright © 2025



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

To cite this article:

Cheila, E. (2025). French International Relations Thought and Greek Academics: Influences and Interactions. *Noêma*, 1(4), 31–41. <https://doi.org/10.12681/noema.43865>

La pensée française des relations internationales et les universitaires grecs : influences et interactions

Eirini CHEILA

Université du Pirée

cheila@unipi.gr

Résumé

Cet article analyse l'influence de la pensée française des relations internationales sur les universitaires grecs, en particulier à travers l'œuvre de Raymond Aron et sa réception en Grèce par Geórgios Tenekídis. En France, la discipline s'est structurée dans les années 1960-1970 autour d'une approche interdisciplinaire, Raymond Aron y ayant introduit une lecture sociologique des relations internationales. En Grèce, Tenekídis a repris cette perspective pour proposer une analyse fondée sur l'interaction entre facteurs internes et environnement international. L'article souligne, enfin, l'importance des transferts intellectuels dans le développement des sciences sociales nationales.

Mots-clés : *relations internationales, intellectuels grecs, influences*

1. Remarques introductives

Comme dans la vie économique, la division du travail est aussi une réalité sociale irréversible dans le domaine scientifique. Ce qui n'était autrefois que la Philosophie a progressivement donné naissance à des disciplines spécialisées comme la Science Politique, l'Économie Politique, la Sociologie, et d'autres sciences sociales. Les théories et idées relatives à ces domaines se sont diffusées d'un pays à l'autre à travers les étudiants initiés aux disciplines concernées, les sociétés savantes, les revues, les ouvrages scientifiques, etc.

C'est dans le contexte troublé de l'entre-deux-guerres que le champ des relations internationales a vu le jour, avec la création de la première chaire à Aberystwyth, au Pays de Galles.

Le présent article a pour objet d'étudier la manière dont les relations internationales ont fait leur entrée en France, un pays doté d'une grande tradition dans le développement des sciences sociales. À l'ère actuelle de la mondialisation, de l'internationalisation du savoir, et de la tendance au recul des spécificités nationales dans l'Histoire des Idées, aborder ce sujet constitue une contribution à la compréhension des spécificités scientifiques nationales. Cela s'explique par le fait que, comme nous le verrons, la pensée française en matière de relations internationales a eu une influence notable sur la pensée grecque, alors naissante à la même époque.

L'étude se divise en deux parties. Dans la première, nous abordons les tendances à l'autonomisation des relations internationales en France à travers l'œuvre de Raymond Aron. Dans la seconde, nous nous tournons vers la Grèce pour examiner comment Geórgios Tenekídis a transposé l'approche française dans le contexte grec, à une époque où la pensée anglo-saxonne sur les relations internationales n'avait pas encore pénétré dans le pays. Enfin, nous concluons avec quelques observations finales.

2. La « lecture » des relations internationales par les spécialistes français des relations internationales

Vers la fin des années 1960 et ensuite au cours des années 1970, un effort plus large fut entrepris par d'éminents spécialistes des relations internationales, au sein du monde académique francophone, pour rédiger des ouvrages portant soit sur l'histoire, soit sur la sociologie des relations internationales¹. Leur objectif était d'émanciper les relations internationales du droit international, de l'histoire diplomatique et de l'économie internationale, tout en adoptant une approche synthétique de la vie internationale par l'étude des questions de paix et de guerre, de conflit et de coopération, des valeurs et motivations qui sous-tendent le comportement des États, le rôle du système international, de l'économie, du droit international et de la diplomatie.

Dès les années 1950, Jean-Baptiste Duroselle, dans un article emblématique publié dans la *Revue Française de Science Politique*, soulignait la nécessité d'une discipline distincte et autonome par rapport au droit international, à l'histoire diplomatique et à l'économie politique². Il remarquait notamment que le droit « spéculait sur ce qui doit être », tandis que les relations internationales étudiaient « ce qui est³ ». Pour Duroselle, l'objectif de l'étude des relations internationales devait être l'analyse de la politique étrangère à partir de la distinction entre les « données fondamentales⁴ », qui influencent la politique étrangère et ont un caractère plus permanent (ce que l'on appellerait aujourd'hui des variables indépendantes), et les « données accidentnelles⁵ », qui sont les variables dépendantes. En attribuant une dimension sociologique à la notion de société internationale – qu'il appelait « vie internationale » –, il voulait se concentrer sur les relations développées entre les États en tant qu'entités sociales⁶.

Le penseur français Raymond Aron fut un pionnier dans l'introduction de la dimension sociologique aux questions de paix et de guerre, avec son œuvre monumentale *Paix et guerre entre les nations*⁷ (1962). Aron mettait l'accent sur la base axiologique du comportement étatique, considérant que l'acteur de la politique étrangère ne peut se limiter aux faits, dans la mesure où « la conduite dipomatico-

¹ Voir Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964 ; Marcel Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris, Dalloz, coll. « Études politiques », 1974 ; Charles Zorgbibe, *Les relations internationales*, Paris, PUF, coll. « Thémis », 1975.

² Il mentionne d'ailleurs avoir participé aux travaux du *Committee on International Relations* de l'Université de Notre Dame de l'Indiana (voir Jean-Baptiste Duroselle, « L'étude des relations internationales : objet, méthode, perspectives », *Revue Française de Science Politique*, vol. 2, n° 4, 1952, p. 677). Par conséquent, l'influence de la pensée anglo-saxonne dans ses propos apparaît plus qu'évidente.

³ Jean-Baptiste Duroselle, « L'étude des relations internationales : objet, méthode, perspectives », *Revue Française de Science Politique*, vol. 2, n° 4, 1952, p. 678. Disponible sur : <https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1952_num_2_4_392166> [consulté le 15/02/2024].

⁴ *Ibid.*, p. 680.

⁵ *Ibid.*, p. 680.

⁶ Voir Daniel Colard, *Les relations internationales*, Paris, Masson, coll. « Droit Sciences économiques », 1977, p. 28-29.

⁷ Raymond Aron, de formation philosophique et sociologique, enseigna à l'École nationale d'administration, à Sciences Po, à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne ainsi qu'au Collège de France.



stratégique tend à se justifier par des idées, elle prétend obéir à des normes, se soumettre à des principes¹ ».

Une contribution essentielle d’Aron à l’étude des relations internationales fut la distinction entre les systèmes hétérogènes et homogènes². Il se demandait s’il était possible de faire émerger des structures de coopération dans le cadre d’un système hétérogène, tant sur le plan stratégique qu’idéologique (contexte de la guerre froide), où la division du monde en deux blocs opposés – idéologiquement, politiquement et militairement – ne laissait que peu de place à cette émergence. Comme il l’observait pertinemment, « l’hétérogénéité du système [interétatique] restreint l’épanouissement de la société transnationale³ ».

L’approche d’Aron sur les questions de paix et de guerre a marqué la pensée française des relations internationales. Il s’agissait d’un mélange d’analyse réaliste de la structure du système international et de reconnaissance des limites du droit international, sans pour autant minimiser l’importance de la politique étrangère comme acte politique contribuant à façonner cette structure. Cela se reflète notamment dans ses positions sur la doctrine de la « coexistence pacifique », qu’il ne considérait pas comme une notion idéologique, mais plutôt comme un moyen, pour les deux parties, d’assurer la « stabilité » face aux diverses menaces de guerre, sans diminuer la sécurité de chacun face à une éventuelle agression⁴.

Dans son article emblématique « Qu’est-ce qu’une théorie des relations internationales⁵ ? », il attribuait la structure anarchique des relations internationales à l’absence d’une autorité supérieure régulatrice détenant le monopole de la violence légitime⁶. Cet article a été abordé par des chercheurs postérieurs, notamment issus de l’école anglaise, comme Hedley Bull⁷, qui évaluait l’œuvre d’Aron comme « la plus approfondie rédigée par un penseur contemporain dans l’effort de comprendre la logique inhérente des relations entre communautés politiquement organisées⁸ ».

Selon Aron, « toute étude concrète des relations internationales est donc une étude sociologique et historique, puisque le calcul des forces renvoie au nombre, à l’espace, aux ressources [richesses naturelles], aux régimes⁹ (militaire, économique, politique et social) et que ces éléments, à leur tour, constituent les enjeux des conflits

¹ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2004 [1962], p. 569.

² En mettant l’accent sur la dimension interne des deux types de systèmes, il classe parmi les systèmes homogènes les États qui partagent une même conception de la politique, tandis qu’il considère comme hétérogènes ceux qui adoptent des principes différents et des valeurs opposées (voir Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2004 [1962], p. 108-109).

³ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2004 [1962], p. 718.

⁴ *Ibid.*, p. 636.

⁵ Raymond Aron, « Qu’est-ce qu’une théorie des relations internationales ? », *Revue Française de Science Politique*, vol. 17, n° 5, 1967, p. 837-861. Disponible sur : <https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1967_num_17_5_393043> [consulté le 15/02/2024].

⁶ *Ibid.*, p. 839.

⁷ Il convient de noter que l’œuvre et les idées de Raymond Aron sont régulièrement citées par des auteurs tels que James Mayall, Andrew Hurrell et Yale Ferguson.

⁸ Hedley Bull, « Review of Raymond Aron *Peace and War* », *Survival*, vol. 9, no 11, 1967, p. 371 : « It is surely the most profound work that any contemporary has written in the attempt “to comprehend the implicit logic of relations among politically organized collectivities” (p. ix) ».

⁹ Ici, la notion de « régime », selon Aron, ne renvoie pas à sa forme politique au sens strict, mais revêt une dimension plus large – économique, sociale, politique et militaire.

entre les États¹ ». Aron ne niait pas ce qu'il appelait la « configuration du rapport des forces² », qu'il considérait comme l'un des paramètres fondamentaux de tout système international. Il estimait cependant que la situation ou les conditions internes d'un acteur reflètent sa puissance dans l'espace et dans le temps, et qu'en définitive, cette puissance multidimensionnelle lui permet d'exercer le monopole de la violence légitime. Ne distinguant donc pas l' « intérieur » de l' « extérieur³ » – c'est-à-dire les causes internes du comportement international – il considérait que les conditions internes des entités collectives constituent l'une des variables du système international. Son objectif était de mettre en évidence la corrélation entre les conditions historiques et le comportement extérieur des États. C'est pourquoi il soutenait que la perception historique des événements détermine les actions et les motivations des acteurs collectifs, ainsi que les décisions des dirigeants, lesquelles sont façonnées par la diversité des positions, des points de vue et des objectifs opposés. Aron considérait l'intérêt national directement lié au sentiment d'auto-assistance propre à chaque acteur en soulignant que « à chaque époque, les acteurs principaux déterminaient le système plus qu'ils n'étaient déterminés par lui ». Ainsi la configuration du rapport des forces, étant la caractéristique principale du système, cela rend impossible que la politique extérieure soit soumise aux principes moraux⁴. En ce qui concerne le caractère anarchique du système international, il soutenait que l'absence d'une autorité centrale régulatrice et juridictionnelle pousse les États à procéder à des calculs de puissance, principalement militaire, disponible en cas de guerre. C'est ici que transparaît l'influence exercée sur lui par Clausewitz, qu'il a longuement étudié et auquel il a consacré son célèbre ouvrage *Penser la guerre, Clausewitz*⁵.

Il ressort de ce qui précède qu'Aron cherchait à comprendre et à interpréter le comportement extérieur dans le contexte des interactions entre environnement interne et environnement international. Bien qu'il n'ait pas accepté la position réaliste concernant le caractère anarchique du système international et les imperfections du droit international à imposer un ordre mondial, il abordait les relations internationales comme une manifestation des interactions entre entités collectives politiquement organisées, dont l'action extérieure ne se définissait pas uniquement par le jeu de l'équilibre des puissances, mais aussi par les idées et les sentiments influençant les décisions des acteurs. C'est sur cette logique qu'il construisit la distinction entre systèmes homogènes et hétérogènes, dont la diversité était fonction du système politique et des valeurs des entités collectives qui les composent. Il s'agissait d'une

¹ Raymond Aron, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », *op. cit.*, p. 851.

² *Ibid.*, p. 846.

³ Ces termes sont employés par Christopher Hill, *Εξωτερική Πολιτική των 21ο αιώνα [Foreign Policy in the Twenty-First Century / La politique étrangère au xxie siècle]*, traduit en grec par Panagiotis Soultanis et Yorgos Kyriakopoulos, Athènes, Presses de l'Université de Crète, 2018, p. 45 (en grec).

⁴ Une œuvre remarquable qui aborde la question de l'éthique internationale de manière critique, ainsi que le mouvement pacifiste de l'entre-deux-guerres, les relations entre le droit et la puissance, en qualifiant l'arbitrage international de « facultatif », est celle de Nicolas Politis, éminent diplomate, juriste et ministre des Affaires étrangères durant les périodes 1916-1920 et en 1922, ainsi que représentant permanent à la Société des Nations. Il a retracé dans son ouvrage l'expérience acquise lors de sa participation à la Société des Nations. Nicolas Politis, *La Morale internationale*, Suisse, Éditions La Baconnière, 1943, p. 16-19.

⁵ Voir Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Paris, Gallimard, 1976.

conception de l'analyse de la politique étrangère combinant une approche statocentré tout en attribuant à l'État des caractéristiques sociales – d'où l'emploi du terme « communautés politiques indépendantes » par des chercheurs français postérieurs¹. Il convient également de noter l'écho rencontré par la tradition française d'analyse marxiste dans les débats sur le Tiers-Monde au début des années 1970, aussi bien au Royaume-Uni qu'aux États-Unis. Cette tradition a introduit dans le débat des notions telles que le néo-impérialisme, le développement inégal et les relations Nord/Sud².

Parmi les premiers centres consacrés à l'étude de la politique étrangère, avec une attention particulière portée aux relations internationales et transnationales ainsi qu'à l'analyse régionale dans les années 1970, on peut citer l'Institut Français des Relations Internationales³ (IFRI) et le Centre d'Études et de Recherches Internationales⁴ (CERI). Il convient de souligner que, conformément à l'importance que leur accordent aujourd'hui de nombreux chercheurs, les spécialistes français des relations internationales de cette période distinguaient déjà trois grandes catégories de facteurs : physiques (position géographique, ressources naturelles et population), structurels, non pas au sens du système international, mais plutôt au regard des structures politiques, sociales et économiques internes – autrement dit, le niveau étatique de l'analyse. Enfin, une troisième catégorie concernait les variables culturelles, comprenant les idéologies, les attitudes, les opinions et l'hétérogénéité interne, l'ensemble de ces éléments contribuant à façonner les représentations et les comportements d'un acteur étatique⁵.

Une contribution notable à la pensée française des relations internationales fut également celle de Marcel Merle⁶. Selon lui, le déroulement d'une guerre est constitué d'une série d'événements que l'on peut mettre en lumière à travers les méthodes d'enquête, notamment celles propres à l'historien. Cependant, la guerre, la dissuasion, la détente, la négociation, l'intégration ou encore le sous-développement

¹ Voir Serge Sur, *Relations internationales*, Paris, Montchrestien, coll. « Domat politique », 2006, et Dario Battistella, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2006.

² A. John R. Groom, « Les relations Internationales en France : un regard d'outre-Manche », *Revue internationale et stratégique*, n° 47, 2002/3, p. 111.

³ Il a été fondé en 1979 et publiait la célèbre revue *Politique étrangère*.

⁴ Le célèbre CERI (Centre d'Études et de Recherches Internationales) a été fondé en 1952 et fonctionnait dans le cadre de Sciences Po. Une autre institution importante, antérieure et déterminante pour le développement des études internationales dans l'espace francophone, fut l'Institut Universitaire de Hautes Études Internationales à Genève, actif dès les années 1920, où enseignaient principalement des juristes français de l'époque. Créé en 1927, il s'agissait du premier institut entièrement dédié à l'étude des relations internationales sous leurs aspects historiques, juridiques, économiques et politiques. Panagis Papaligouras y a soutenu sa thèse de doctorat en 1939, un ouvrage emblématique de réflexion sur la théorie de la société internationale. Pour une étude de son œuvre, voir Eirini Cheila, *La société internationale : conceptions intemporelles et contemporaines. La contribution de Panagis Papaligouras*, [Διεθνής κοινωνία: Διαχρονικές και σύγχρονες αντιλήψεις. Η συμβολή του Παναγή Παπαληγούρα], Athènes, Hérodotos, 2006 (en grec).

⁵ Pierre-François Gonidec et Robert Charvin (*Relations internationales*, Paris, Montchrestien, 1981, p. 11-83) les appellent « composantes majeures de la société internationale ». Voir aussi, Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *op. cit.* ; Marcel Merle, *op. cit.* ; Charles Zorgbibe, *op. cit.*

⁶ Marcel Merle était professeur à Paris 1-Sorbonne. Ses œuvres emblématiques sont : *La Sociologie des relations internationales* (1974) et *La politique étrangère*, Paris, PUF, 1984.

sont autant de phénomènes au sein desquels s'inscrit un grand nombre d'événements articulés entre eux¹. La manière dont ces événements sont gérés par les décideurs en matière de politique étrangère, ainsi que la légitimation de leurs choix, dépendent de l'expérience historique, des valeurs, de l'identité et de la structuration politique de l'État-nation – ce que Marcel Merle désigne comme une « continuité du système de valeurs² ».

À partir de l'examen des principales tendances qui ont dominé l'espace francophone, il apparaît clairement que, contrairement à l'évolution de la discipline au Royaume-Uni et aux États-Unis, les relations internationales en France, bien qu'elles n'aient pas été pleinement reconnues comme un champ autonome – en raison notamment de la prééminence du droit international –, se sont néanmoins développées dans le cadre d'une approche interdisciplinaire étroitement liée à l'Histoire internationale, à la Sociologie et à l'Économie. Il est également intéressant de noter que, malgré leur formation juridique, les jeunes spécialistes français des relations internationales adoptent une attitude critique à l'égard de l'approche selon laquelle la paix résulte du droit (*peace through law*), s'inscrivant ainsi dans la lignée de la pensée d'Aron³. L'apport des historiens français fut également déterminant à l'étude de l'histoire internationale, dans une perspective détachée d'un récit purement événementiel, mettant davantage l'accent sur le rôle du dirigeant, les conditions sociales, les dynamiques de puissance ainsi que la position des petits et grands États dans le système international.

Malgré les avancées positives visant à combler ce vide, l'une des raisons expliquant la difficulté d'intégrer les relations internationales dans la vie intellectuelle du monde académique français en tant que discipline autonome s'explique par le fait qu'elles ont longtemps été hébergées au sein des facultés de droit international et de sciences politiques⁴. Cela signifiait l'absence d'enseignements spécifiques en relations internationales dans les programmes universitaires, ainsi que le manque de centres de recherche dédiés, ce qui a freiné l'osmose et les échanges d'idées. Le retentissement des débats théoriques internationaux dans le champ français des relations internationales s'est donc fait attendre. Cela n'a toutefois pas empêché une nouvelle génération de chercheurs – tels que Marie-Claude Smouts, Jean-Jacques Roche, Serge Sur ou Pascal Boniface – de s'inspirer des traditions et courants anglo-saxons pour enrichir, par leur enseignement et leurs travaux, les cursus des universités françaises, et contribuer ainsi à une véritable osmose intellectuelle entre pensée française et anglo-saxonne dans l'analyse de la politique étrangère.

3. Influences sur la communauté grecque des spécialistes des relations internationales

D'éminents penseurs grecs, dotés principalement d'une formation juridique, se sont rendus en France dans les années 1960 et, influencés par la conception qui prévalait dans le monde académique français en matière d'études internationales, ont tenté de

¹ Marcel Merle, *Sociologie des relations internationales*, op. cit., p. 115.

² Ibid., p. 273.

³ Voir Pierre-François Gonidec et Robert Charvin, op. cit., p. 243-245 ; Serge Sur, op. cit., p. 213 ; Jean-Jacques Roche, *Relations internationales*, Paris, LGDJ, 2005 [3^e éd.], p. 137-138.

⁴ A. John R. Groom, op. cit., p. 116.



transposer cette approche dans le contexte universitaire grec. La chute de la dictature des colonels (1974) coïncide avec le retour en Grèce de plusieurs spécialistes des relations internationales de renom ayant résidé à Paris.

L'une des figures marquantes fut Geórgios Tenekídis. Après avoir enseigné pendant huit ans à l'Université de Paris (1968-1976), Tenekídis fut élu professeur à l'ancienne École supérieure Panteion de Sciences Politiques. En tant qu'universitaire et auteur, il a laissé une œuvre scientifique et académique importante, qui a influencé l'étude et l'analyse de la politique étrangère grecque. Cherchant à s'émanciper partiellement de l'approche juridique des relations internationales, il considérait que l'analyse de la politique étrangère devait avoir pour noyau les interactions entre l'environnement interne et externe. Comme il le soulignait de manière caractéristique : « L'exercice et la formulation de la politique étrangère ne relèvent pas exclusivement du juriste ou du diplomate, mais nécessitent une interprétation approfondie et une analyse de la politique internationale¹ ». Son approche de la théorie de la politique étrangère s'inscrit dans le cadre plus large des sciences sociales, tendance dominante dans l'espace francophone dès les années 1960. Selon Tenekídis, la politique étrangère consistait en une médiation entre objectifs et moyens d'action, en relation avec la conjoncture internationale, dans une perspective de rationalité fondée sur le rapport entre cause et effet. Comme il l'écrivait :

La conception erronée selon laquelle l'exercice et la formulation de la politique étrangère obéissent à des critères subjectifs – découlant de l'intuition du responsable en charge, de la gestion des relations étrangères par un organe étatique ou encore d'une expérience professionnelle non planifiée – fait abstraction des fondements scientifiques nécessaires à une analyse rigoureuse et à une évaluation raisonnée de la conjoncture internationale. Or, cette analyse constitue la condition préalable à toute politique étrangère rationnelle, sérieusement planifiée et élaborée avec rigueur et effort².

En ce qui concerne la science des relations internationales, bien qu'il souligne que le droit International s'intéresse à « ce qui devrait être fait » – sans pour autant en minimiser l'importance dans l'ordre international –, il affirmait que les relations internationales « pénètrent plus profondément dans la réalité sociale », ce qui indique qu'il abordait les relations interétatiques non seulement comme des rapports entre États, mais aussi entre sociétés³. Il s'agit d'une conception qui, comme mentionné

¹ Geórgios Tenekídis, *Κοινωνιολογία των Διεθνών Σχέσεων* [Sociologie des relations internationales], Athènes, Papazissis, 1978, p. 31 [notre traduction]. « η άσκηση και διαμόρφωση της εξωτερικής πολιτικής δεν είναι αποκλειστικό έργο του νομικού ή του διπλωμάτη αλλά απαιτεί μια εις βάθος ερμηνεία και ανάλυση της διεθνούς πολιτικής ».

² Préface de Geórgios Tenekídis à la traduction grecque du livre de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales* [Εισαγωγή εις την ιστορίαν των διεθνών σχέσεων], traduit en grec par Konstantinos Svolopoulos, Athènes, Centre National de Recherches Sociales, 1977, p. 1-3 (notre traduction). « η εσφαλμένη αντίληψις καθ' ήν η διαμόρφωσις και άσκησης της εξωτερικής πολιτικής υπακούει εις κριτήρια υποκειμενικά, απορρέοντα από την διαίσθηση του εντεταλμένου, την διαχείρισην των εξωτερικών σχέσεων κρατικού οργάνου ή την απρογραμμάτιστον επαγγελματικήν εμπειρία του, παραλειπομένων των επιστημονικών βάσεων μιας λελογισμένης αναλύσεως και εκτιμήσεως της διεθνούς συγκυρίας. Η ανάλυσις αυτή είναι εν τούτοις η προϋπόθεσης πάσης ορθολογικής και προσχεδιασμένης με σοβαρότητα και μόχθον εξωτερικής πολιτικής ».

³ *Ibid.*, p. 7.

précédemment, a émergé dans le milieu académique francophone à la fin des années 1960, en cherchant à analyser l'influence de divers facteurs tels que la géographie, l'histoire, la démographie, l'économie et la société dans la formulation de la politique étrangère.

Les années qu'il a passées à Paris, ainsi que sa proximité intellectuelle avec des spécialistes français des relations internationales ont influencé sa réflexion dans ce domaine. Dans son ouvrage *Sociologie des relations internationales*¹, il traite de l'action internationale de la Grèce, soulignant les avantages d'une politique fondée sur la recherche des « constantes » internationales² pour renforcer le prestige d'un pays sur la scène mondiale. Et cela, dans un contexte où la redéfinition et la revalorisation du rôle et de la position de la Grèce sur la scène mondiale, parallèlement à la reconstruction intérieure et au renforcement des institutions démocratiques, constituaient des priorités fondamentales pour les gouvernements Caramanlis après 1974. Il soutenait d'ailleurs que l'ouverture de la politique étrangère grecque, engagée par les gouvernements post-dictoriaux de Caramanlis vers le Tiers-Monde, les pays arabes et les États du bloc de l'Est, servait à la fois des objectifs à court et à long terme de l'État.

Tenekídis fut une figure de référence dans la pensée française en relations internationales de l'époque, et le premier à souligner les lacunes du droit international. Sa contribution à l'étude et à l'établissement de la science des relations internationales en Grèce fut significative dans le sens où son approche a fourni les outils nécessaires pour la gestion des relations extérieures du pays, sur la base « non seulement des enseignements de l'expérience professionnelle ou sociale des diplomates et des gouvernants, mais aussi selon des critères scientifiques préétablis³ ». L'importance de l'initiative de Geórgios Tenekídis d'aborder les aspects politiques des institutions internationales dans les années 1970, à une époque où l'invasion turque à Chypre constituait une violation des règles du droit international et des principes de la légalité internationale, tout en cherchant les causes du comportement des États dans des conceptions différencierées de l'intérêt national, fut significative pour le développement ultérieur du domaine en Grèce. Dans ce sens, bien que sa formation juridique et son engagement – tant dans la recherche que dans l'enseignement – dans le droit International public puissent le classer parmi les plus éminents spécialistes des relations internationales dans ce domaine, l'étude des causes du comportement des États, de la prise de décision et des interactions systémiques sous l'angle de la causalité politique constituait pour Tenekídis l'objectif principal de la science des relations internationales. Et cela, non pas pour proposer des recettes en vue de la conduite d'une politique étrangère juste, mais, comme il le dit lui-même, « les objectifs de [la science] sont plus larges et sa nature même est marquée par le désintéressement qui caractérise la réflexion scientifique⁴ ». Il n'est d'ailleurs pas anodin que son ouvrage *Sociologie des relations internationales* constitue le premier ouvrage de la bibliographie grecque à poser les bases de l'analyse

¹ Geórgios Tenekídis, *op. cit.*

² *Ibid.*, p. 19.

³ Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales* [Εισαγωγή εις την ιστορίαν των διεθνών σχέσεων], traduit en grec par Konstantinos Svolopoulos, *op. cit.*, p. 8.

⁴ *Ibid.*, p. 12.

et de l'interprétation des concepts et des variables déterminantes dans la formation de la politique étrangère. Son objectif était d'apporter un éclairage théorique sur les « causes profondes¹ » qui influencent l'action des gouvernants dans le cadre de la vie internationale².

L'œuvre de Geórgios Tenekídis constitue un héritage important pour l'analyse de la politique étrangère et le développement de la discipline en Grèce. Par la suite, Dimitris Konstas et d'autres universitaires de valeur, influencés par la tradition anglo-saxonne des relations internationales, ont contribué à la création du premier Département de science politique et de relations internationales à l'Université Panteion, construisant des ponts entre la science politique, le droit international et les relations internationales.

Un autre universitaire grec éminent, devenu plus tard académicien, dont les recherches ont été influencées par les idées dominantes dans l'espace francophone, fut Konstantinos Svolopoulos. Dans ses ouvrages, notamment ceux consacrés à Elefthérios Venizélos et à Constantin Caramanlis, il s'efforce d'interpréter les événements historiques de leur époque en tenant compte du rôle du dirigeant, de ses qualités intellectuelles, ainsi que des courants idéologiques, en les articulant aux relations internationales de l'époque.

Une formation française et une contribution significative à l'orientation de nombreux étudiants de ma génération vers les études internationales furent également celles du professeur de droit international public, Emmanouïl Roukounas. Roukounas, professeur émérite et académicien³, proposait une approche combinée de l'étude du comportement extérieur des États, en associant l'histoire diplomatique au droit international. Juriste parmi les plus éminents, jouissant d'une reconnaissance et d'une expérience internationales, il n'hésitait pas à souligner les blocages des Nations unies, résultant à la fois de questions politiques et de lacunes institutionnelles dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. En tant que maître d'exception à la Faculté de droit de l'Université d'Athènes, Roukounas a fourni les outils nécessaires pour approfondir l'étude des relations internationales au-delà du droit international, et a inspiré de nombreux étudiants à poursuivre des études de troisième cycle dans l'espace francophone.

Un autre professeur, Anastasios-Ioannis Metaxás, professeur de science politique à la Faculté de droit de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes, a grandement contribué à l'institutionnalisation et au développement de la science politique comme champ disciplinaire autonome en Grèce. Les cours qu'il a dispensés – « Communication politique » (1976), « Socialisation politique » (1976), « Science politique : une approche introductory » (1979), « Histoire des théories politiques » (1981) – étaient pionniers pour leur époque. Cette contribution est d'autant plus manifeste qu'il a poursuivi – et réussi – la création, en 1982, d'un Département indépendant et autonome de science politique et d'administration

¹ *Ibid.*, p. 5.

² Geórgios Tenekídis, *Κοινωνιολογία των Διεθνών Σχέσεων* [Sociologie des relations internationales], *op. cit.*, p. 30. Les spécialistes français des relations internationales de cette période utilisaient le terme « la vie internationale », qui renvoie conceptuellement à deux niveaux d'analyse : l'intra-étatique et l'interétatique.

³ L'ouvrage de référence d'Emmanouïl Roukounas est : *Droit international public* [Δημόσιο Διεθνές Δίκαιο], Athènes, Nomiki Vivliothiki, [2^e éd.] 2015 (en grec).

publique. Le curriculum était enrichi de cours consacrés aux relations internationales, aux institutions et au droit international, entre autres. Ce département venait d'ailleurs compléter le « triptyque » de la Faculté des Sciences juridiques, économiques et politiques, et renforcer ainsi l'enseignement de la science politique et des relations internationales en Grèce.

4. Observations conclusives

La contribution de la pensée française des relations internationales au développement du champ des relations internationales réside dans la perspective intégrée qu'elle a introduite dès les années 1960 dans l'étude de la politique étrangère. En liant l'action étatique à l'Histoire, à la diplomatie, au droit, aux paramètres sociaux internes à l'État, ainsi qu'à ses interactions avec l'environnement international, cette approche a marqué une avancée scientifique majeure. Elle a permis de combler un vide, en éclairant l'interaction entre la politique intérieure et la politique étrangère. Certes, la Guerre froide a relégué les relations internationales au second plan, en consacrant le néoréalisme comme paradigme dominant. Toutefois, les évolutions du monde post-guerre froide ont ravivé l'intérêt pour l'analyse de la politique étrangère en tant que champ de recherche à part entière, dans un contexte international caractérisé par la pluralité des acteurs et la complexité croissante des enjeux.

En ce qui concerne les influences dans le milieu universitaire grec, l'impact de l'école française des relations internationales, bien que notable, est resté limité. Après la transition démocratique (*Metapolítefsi*) de 1974 et l'ouverture de nouveaux postes dans l'enseignement supérieur, la tradition anglo-saxonne s'est progressivement imposée dans le domaine. Néanmoins, plusieurs éminents spécialistes grecs des relations internationales, dotés d'une formation juridique, ont poursuivi des études postuniversitaires en France et ont enrichi la science juridique par l'apport des études régionales, de l'analyse des dimensions politiques des organisations internationales, ainsi que divers aspects liés à l'élaboration et à la conduite de la politique étrangère grecque. Cette osmose a incontestablement contribué à l'enrichissement de la recherche et à l'élévation de la qualité scientifique de la discipline des relations internationales en Grèce.

Références bibliographiques

- ARON R., *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2004 [1962].
- ARON R., « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », *Revue Française de Science Politique*, vol. 17, n° 5, 1967, p. 837-861. Disponible sur : <https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1967_num_17_5_393043> [consulté le 15/02/2024].
- ARON R., *Penser la guerre*, Clausewitz, Paris, Gallimard, 1976.
- BATTISTELLA D., *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2006.
- BULL H., « Review of Raymond Aron *Peace and War* », *Survival*, vol. 9, no 11, 1967, p. 371-373.



- CHEILA E. [Χειλά Ε.], *Διεθνής κοινωνία: Διαχρονικές και σύγχρονες αντιλήψεις. Η συμβολή του Παναγή Παπαληγούρα* [La société internationale : conceptions intemporelles et contemporaines. La contribution de Panagis Papaligouras], Athènes, Hérodotos, 2006 (en grec).
- COLARD D., *Les relations internationales*, Paris, Masson, coll. « Droit Sciences économiques », 1977.
- DUROSELLE J.-B., « L'étude des relations internationales : objet, méthode, perspectives », *Revue Française de Science Politique*, vol. 2, n° 4, 1952, p. 676-701. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1952_num_2_4_392166 [consulté le 15/02/2024].
- GONIDEC P.-F. et CHARVIN R., *Relations internationales*, Paris, Montchrestien, 1981.
- GROOM A. JOHN R., « Les relations Internationales en France : un regard d'outre-Manche », *Revue internationale et stratégique*, n° 47, 2002/3, p. 108-117.
- HILL C. [Χιλ Κ.], *Η Εξωτερική Πολιτική των 21ο αιώνα* [Foreign Policy in the Twenty-First Century / La politique étrangère au xxie siècle], traduit en grec par Panagiotis Soultanis et Yorgos Kyriakopoulos, Athènes, Presses de l'Université de Crète, 2018 (en grec).
- MERLE M., *Sociologie des relations internationales*, Paris, Dalloz, coll. « Études politiques », 1974.
- MERLE M., *La politique étrangère*, Paris, PUF, 1984.
- POLITIS N., *La Morale internationale*, Suisse, Éditions La Baconnière, 1943.
- RENOUVIN P. et DUROSELLE J.-B., *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964.
- RENOUVIN P. ET DUROSELLE J.-B., *Εισαγωγή εις την ιστορίαν των διεθνών σχέσεων* [Introduction à l'histoire des relations internationales], traduit en grec par Konstantinos Svolopoulos, préface de Γεώργιος Τενεκίδης, Athènes, Centre National de Recherches Sociales, 1977.
- ROCHE J.-J., *Relations internationales*, Paris, LGDJ, 2005 [3^e éd.].
- ROUKOUNAS E., *Droit international public* [Δημόσιο Διεθνές Δίκαιο], Athènes, Nomiki Vivliothiki, [2^e éd.] 2015 (en grec).
- SURS., *Relations internationales*, Paris, Montchrestien, coll. « Domat politique », 2006.
- TENEKÍDIS G., *Κοινωνιολογία των Διεθνών Σχέσεων* [Sociologie des relations internationales], Athènes, Papazissis, 1978 (en grec).
- ZORGIBÉ C., *Les relations internationales*, Paris, PUF, coll. « Thémis », 1975.